

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**No de résolution
ou annotationProvince de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 12 juillet 2017 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Nady Sirois ainsi que messieurs Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absents : messieurs Roberto Emond et Michel Chamberland

Le président, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h02.

17-07-6974**ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2017/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 30 juin 2017. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 30 juin 2017 et des comptes à payer au 12 juillet 2017. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 TECQ 2014-2018/ Programmation des travaux révisée/ Offre de service du Groupe-conseil TDA. (Rés.)
 - 5.2 Achat de fournitures diverses/ Bons de commande. (Rés.)
 - 5.3 Disposition de biens municipaux/ Centre de services partagés. (Rés.)
- 6.0 Logement social :
 - 6.1 Office municipal d'habitation/ Adoption du budget 2017. (Rés.)
- 7.0 Loisirs et culture :
 - 7.1 Camping/ Mise aux normes des installations de traitement des eaux usées et réfection du système électrique/ Appel d'offres. (Rés.)
 - 7.2 Salle de quilles/ Compte de banque no. 41781/ Signataires désignés. (Rés.)
 - 7.3 Recherche et mise en valeur des naufrages et épaves de Portneuf-sur-Mer/ Programme d'aide au patrimoine/ Signataires autorisés. (Rés.)
- 8.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 8.1 Randonnée Vélo Santé Alcoa/ Demande d'autorisation de passage. (Rés.)
 - 8.2 Demande Biathlon-Duathlon de Portneuf-sur-Mer. (Rés.)
- 9.0 Correspondance. (Info)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 10.0 Affaires nouvelles :
 - 10.1 Gestion/ Contrat d'assurances collectives/ Achat regroupé/ Solution UMQ. (Rés.)
- 11.0 Période de questions.
- 12.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-07-6975

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2017 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2017

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2017.

17-07-6976

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 30 JUIN 2017 ET DES COMPTES À PAYER AU 12 JUILLET 2017/ ACCEPTATION

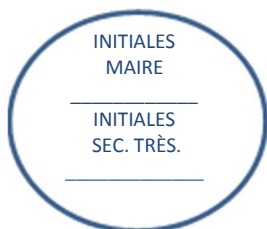
Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 12 juillet 2017 et qui totalise un montant de 69 226.67\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 30 juin 2017 qui totalise un montant de 95 895.65\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Juin 2017

15 : Comité d'investissement MRC de la Haute-Côte-Nord
20 : Séance ordinaire de la MRC de la Haute-Côte-Nord
22 : Rencontre MRC avec SHQ dossier fusion OMH
27 : Conférence téléphonique FQM/ Projet de loi 132 et rencontre d'information bois d'œuvre

Juillet 2017

10 : Caucus séance ordinaire
12 : Séance ordinaire du Conseil

17-07-6977

GESTION/ TECQ 2014-2018/ PROGRAMMATION DES TRAVAUX RÉVISÉE/ OFFRE DE SERVICE DU GROUPE-CONSEIL TDA

CONSIDÉRANT la résolution no. 15-06-6396 adoptant la programmation des travaux de la TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE cette programmation doit être révisée annuellement et transmise au MAMOT afin de recevoir les montants de subvention qui y sont rattachés;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service au montant de 599.70\$ avant taxes a été déposée par Groupe-conseil TDA pour réaliser la programmation des travaux révisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre de service déposée par Groupe-conseil TDA au montant de 599.70\$ avant taxes soit acceptée pour la réalisation de la programmation des travaux révisée pour la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-07-6978

GESTION/ ACHAT DE FOURNITURES DIVERSES/ BONS DE COMMANDE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a préalablement adopté la résolution no.11-05-5211 élaborant sur la procédure à suivre pour l'achat de fournitures pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des employés peuvent être ajoutés à la liste des autorisations pour procéder à l'achat de fournitures;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'ajouter les employés à la liste des personnes autorisées pour procéder à l'achat de fournitures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la secrétaire administrative, madame Nelly Tremblay et l'inspecteur municipal, monsieur Patrice Tremblay soient autorisés à émettre et signer un bon



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

de commande pour tout achat effectué par le personnel, après en avoir informé le directeur général ou sa remplaçante.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-07-6979

GESTION/ DISPOSITION DE BIENS MUNICIPAUX/ CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS

CONSIDÉRANT QUE le camion incendie International 1963 n'a plus aucune utilité et que la Municipalité ne dispose d'aucun endroit pour conserver ce véhicule comme témoin du patrimoine municipal;

CONSIDÉRANT QUE pour ces raisons, le conseil municipal souhaite se départir de l'ancien camion incendie International 1963;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) permet aux municipalités d'utiliser ses services pour disposer de biens municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'utiliser les services du CSPQ pour disposer de l'ancien camion incendie International 1963;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la disposition de l'ancien camion incendie International 1963 portant le no. de série CW-25508-1-8;

QUE le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) soit utilisé pour se départir dudit bien municipal;

QUE la vente se fasse via le processus d'appel d'offre et que le prix fixé de base soit de 3 500\$;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents se rattachant à ce dossier.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-07-6980

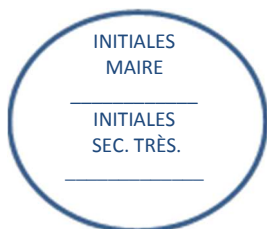
LOGEMENT SOCIAL/ OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION/ ADOPTION DU BUDGET 2017

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal adopte le budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-07-6981

LOISIRS ET CULTURE/ CAMPING/ MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET RÉFECTION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE/ APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 16-11-6813 mandatant la firme Gennen Inc. pour réaliser les plans et devis de mise aux normes des installations de traitement des eaux usées du camping;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a également adopté la résolution no. 17-02-6863 mandatant Gennen Inc. pour transmettre la demande d'autorisation au MDDELCC pour la mise aux normes des installations de traitement des eaux usées du camping;

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT a approuvé le règlement d'emprunt no. 17-281 pour procéder à la réfection du système électrique du camping;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de lancer le processus d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) une fois le certificat d'autorisation émis par le MDDELCC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'un appel d'offres sur le SEAO pour les travaux de mise aux normes des installations de traitement des eaux usées et de réfection du système électrique du camping de Portneuf-sur-Mer soit mis en ligne dès l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC;

QUE l'appel d'offres devra prévoir un délai de réception des soumissions minimum de quinze (15) jours après sa publication;

QUE la réalisation des travaux soit complétée avant le 30 novembre 2017.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-07-6982

LOISIRS ET CULTURE/ SALLE DE QUILLES/ COMPTE DE BANQUE NO. 41781/ SIGNATAIRES DÉSIGNÉS

CONSIDÉRANT le départ effectif au 1^{er} juillet 2017 de madame Lisette Tremblay, secrétaire administrative, qui agissait aussi à titre de secrétaire du Comité de la Salle de quilles la Boule Argentée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de nommer un autre signataire pour le compte de la Salle de quilles la Boule argentée afin de poursuivre ses activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les signataires autorisés au folio 41781 soient :

- Madame Nelly Tremblay ET
- Monsieur Simon Thériault

QUE cette procédure soit effective à partir de la présente;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-07-6983

QUE tous les chèques devront avoir ces deux (2) signataires;

QUE copie de cette résolution soit transmise à l'organisme Salle de quilles la Boule argentée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

LOISIRS ET CULTURE/ RECHERCHE ET MISE EN VALEUR DES NAUFRAGES ET ÉPAVES DE PORTNEUF-SUR-MER/ PROGRAMME D'AIDE AU PATRIMOINE/ SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT QUE les berges de Portneuf-sur-Mer sont reconnues comme étant un lieu où se retrouvent plusieurs épaves de bateau ayant été victimes de naufrages par le passé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mener une étude afin d'approfondir les connaissances de la ressource archéologique que représente l'épave du navire britannique HMS Banterer;

CONSIDÉRANT QUE le passage de La Petite Séduction tentera de mettre en lumière cette ressource archéologique de Portneuf-sur-Mer par l'intervention d'un archéologue subaquatique;

CONSIDÉRANT QUE la Société historique de la Côte-Nord a fait parvenir une offre de service le 18 juin 2017 au montant de 3 225\$ toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de déposer une demande d'aide financière auprès du Programme d'aide au patrimoine de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour ce projet de recherche et mise en valeur des naufrages et épaves;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre de service de la Société historique de la Côte-Nord datée du 18 juin 2017 au montant de 3 225\$ toutes taxes incluses et regroupant les objectifs suivants soit acceptée :

- présenter un portrait sur les nombreux naufrages et épaves ayant été répertoriés à Portneuf-sur-Mer, incluant le secteur est de Longue-Rive (par exemple : Pointe-à-Boisvert);
- documenter la découverte fortuite de l'automne 2016 (Banterer);
- acheter des plans numériques de la flotte du Banterer auprès du Royal Museums Greenwich;
- déplacement pour une entrevue pour le segment «le petit secret» pour l'émission La Petite Séduction à Portneuf-sur-Mer, dont la captation vidéo est prévue à la mi-juillet 2017 à Portneuf-sur-Mer et qui accueille l'humoriste Pierre Hébert;
- préparation de courts messages de sensibilisation pour les découvertes fortuites, collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et la MRC Haute-Côte-Nord pour l'émission La Petite Séduction;
- production d'un rapport final électronique déposé à la MRC Haute-Côte-Nord à l'automne 2017;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QU'une demande d'aide financière auprès du Programme d'aide au patrimoine de la MRC de la Haute-Côte-Nord à hauteur de 2 650.36\$;

QUE le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents rattachés à cette demande d'aide financière;

QUE la participation financière de la Municipalité s'élève à 294.50\$;

QUE la Municipalité de Longue-Rive soit approchée afin de voir les possibilités futures conjointes dans ce projet de mise en valeur des naufrages et épaves.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-07-6984

DEMANDE D'APPUI/ RANDONNÉE VELO SANTÉ ALCOA/ DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise le passage des cyclistes lors de la Randonnée Vélo Santé le 25 août 2017;

QUE l'événement soit annoncé dans les médias municipaux (site web, bulletin municipal, page Facebook).

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

17-07-6985

DEMANDE D'APPUI/ DEMANDE BIAHTLON-DUATHLON DE PORTNEUF-SUR-MER

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité autorise la tenue du Duathlon de Portneuf-sur-Mer sur le site du camping;

QUE le prêt de barrières de foule, de l'aide venant du personnel des travaux publics et la gratuité pour l'utilisation du Pavillon Desjardins soient acceptés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE

À la demande du président, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue par le directeur général et secrétaire-trésorier.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-07-6986

GESTION/ CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES/ ACHAT REGROUPE/ SOLUTION UMQ

CONSIDÉRANT QUE conformément au Code municipal et à la Solution UMQ, la Municipalité de Portneuf-sur-Mer et son conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus;

CONSIDÉRANT QUE Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ – à octroyer est de 0.65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15%;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat au Groupe Mallette Actuaires Inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE le conseil municipal confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la Municipalité;

QUE l'adhésion au regroupement – Solution UMQ – sera d'une durée maximale de cinq ans;

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par Municipalité durant le contrat et une rémunération de 0.65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc.;

Que la Municipalité de Portneuf-sur-Mer s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h23 pour se terminer à 19h45.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

17-07-6987

Sujets :

- Présence du conseiller monsieur Roberto Emond
- Comité Zip de la rive nord de l'Estuaire : résilience côtière
- Demande de réparation de bris devant le 374, rue Principale dans les meilleurs délais

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h45, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur général et
secrétaire-trésorier



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation